

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014/2019 DE LA FRANCE L'INCROYABLE GÂCHIS



- LA VISION FRANÇAISE DE LA DÉFENSE
L'État fait fausse route
- MODERNISATION DES FORCES NUCLÉAIRES
Respecter l'équilibre du TNP
- LIVRE BLANC DE LA DÉFENSE
Pensées alternatives ?

Le projet de loi de programmation militaire (LPM), déjà adopté par le Sénat en octobre, sera débattu par l'Assemblée nationale le 26 novembre, et éventuellement le 27. Ce texte, qui fixe le cadre budgétaire de la défense pour les six années à venir, prévoit 183,9 milliards d'euros de crédits de 2014 à 2019, auxquels s'ajoutent 6,1 milliards de « ressources exceptionnelles ». Le texte, qui tente de concilier les ambitions stratégiques de la France et les difficultés financières du pays, prévoit une réduction du format des armées avec la suppression de 34.000 postes en six ans, dont 7.881 en 2014. Et, avec 23,3 milliards d'euros sur six ans, le budget sanctuarise la dissuasion nucléaire sans aucun débat public sur son maintien. C'est un choix désastreux. En quoi le vote par nos parlementaires de cette loi constitue une perspective d'avenir et un changement dans la conduite de l'État français ? La priorité n'est-elle pas à la lutte contre le chômage et la précarité ravageuse, pour les urgences sanitaires, sociales et environnementales des Français ?

LA VISION FRANÇAISE DE LA DÉFENSE

L'État fait **fausse route**

La loi de programmation militaire (2014-2019), d'un montant de 190 milliards d'euros, constitue une apologie de la toute puissance militaire, mais n'ouvre aucune perspective vers la culture de paix et de la non-violence.

Après son élection le président de la République considérant « que l'État du monde appelait de nouvelles évolutions stratégiques » a demandé qu'un nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale soit établi. La commission chargée d'établir ce livre blanc était composée de 46 personnes dont seulement quatre parlementaires à savoir deux députés et deux sénateurs et les présidents de la commission de défense de l'Assemblée nationale et du Sénat. C'est donc une commission où les élus sont la portion congrue face aux représentants de la haute administration et de personnalités choisies *Intuitu personae*. Ses travaux se sont caractérisés par la totale absence d'une volonté d'instaurer un grand débat sur ces questions avec l'opinion publique française.

Ce livre blanc est réputé tracer les grandes lignes stratégiques pour les 10 ou 20 années à venir, alors que la loi de programmation 2014-2019 en est la traduction financière. Les enjeux sont importants y compris financièrement puisque cette loi engage une programmation de 190 milliards d'euros sur la période 2009 2014 avec une priorité pour de nouveaux équipements (102,7 milliards d'euros dont 23, 3 milliards pour la modernisation de l'arsenal nucléaire de la France¹. Nous relèverons quelques éléments majeurs qui illustrent certaines orientations.

Ainsi elle réaffirme la primauté de la dissuasion dont la mission consiste « à protéger la France de

toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme ». Pourtant, de plus en plus de voix y compris militaires s'accordent sur le fait que les armes nucléaires sont « illégales, coûteuses, dangereuses, inutiles militairement et éthiquement inadmissibles ».

Au titre de cette définition infiniment dangereuse, la loi prévoit 23, 3 milliards d'Euros en vue « de la livraison du missile M51.2, la mise en service du laser Mégajoule, au lancement des travaux d'élaboration du futur SNLE de 3^{ème} génération ou à l'effort dans le domaine du renseignement (notamment d'origine électromagnétique [satellite CERES] ») (page 16). Cette politique viole donc les engagements internationaux de la France tels qu'ils découlent de la charte des Nations unies et du TNP en particulier de son article 6. Au moment où des initiatives intéressantes sont prises au plan mondial en matière de désarmement nucléaire et qu'une large alliance se constitue pour des négociations multilatérales en vue d'un traité d'interdiction, (Onu, 150 États, réseaux de maires, de parlementaires, d'anciens chefs d'États, ensemble des syndicats au plan mondial, autorités religieuses, Croix rouge internationale), on est en droit d'attendre que la France s'inscrive dans cette dynamique au lieu d'engraisser le lobby militaro-industriel.

En mettant l'Otan au centre de sa stratégie dans



Élimination des armes nucléaires : c'est maintenant ou jamais



Festival "Debout tout le monde" L'Île longue - Juin 2013

ces termes « la France entend occuper toute sa place au sein de l'Alliance atlantique et de son organisation militaire, composante essentielle de la défense collective de ses membres (...), l'Otan et l'Union européenne jouent ainsi un rôle complémentaire dans la stratégie de défense et de sécurité nationale de la France (page 8), la loi minore de manière gravissime le rôle des Nations unies qui n'est pas cité.

Par ailleurs, elle prévoit une capacité autonome à « entrer en premier sur un théâtre de guerre dans les trois milieux, terrestre, naval et aérien ». Enfin elle prévoit des moyens d'intervention à l'extérieur de nos frontières en cas de gestion de crise « dans la durée, sur deux ou trois théâtres distincts, dont un en tant que contributeur majeur ; forces spéciales ; soutien ; 6 000 à 7 000 hommes des forces terrestres » exprimant ainsi une volonté agressive et dangereuse de de puissance militaire.

Sur la dimension industrielle et d'exportation d'armes la loi indique que l'industrie de défense « est aussi un facteur de compétitivité pour l'ensemble de l'économie » (page 19) et poursuit page 21 « Le soutien aux exportations de défense constituera un volet majeur de la politique industrielle du Gouvernement, allant de pair avec une pratique exigeante du contrôle. Les exportations d'armement représentent en effet plus de 30% des 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires du secteur de l'industrie de défense dans l'économie française et sont donc à la fois un signe et un facteur de sa compétitivité ». Comment prétendre combattre le commerce

des armes avec de telles orientations, d'autant que les suppressions massives d'emplois prévues risquent de se traduire essentiellement par une minoration du rôle des arsenaux publics au bénéfice d'une privatisation accrue qui peut encore plus favoriser le commerce des armes ?

Face à un monde déstabilisé par une crise économique grave, due à la domination des logiques financières, et source d'instabilité et de violences structurelles, on voit donc que les réponses proposées par la loi de programmation militaire sont inadaptées. Elles relèvent de schémas et conceptions dépassés et dangereux qui vont contribuer à accroître la militarisation des relations internationales et favoriser les exportations et le commerce des armes.

Ce dont la France et le monde ont besoin ce sont des propositions alternatives pour la paix basée sur le développement, la démocratie, une meilleure répartition des richesses et une défense nationale n'incluant aucune volonté de projection des forces pour des opérations extérieures hors, éventuellement, des décisions prises par les Nations unies.

Roland Nivet

¹ Un milliard d'euros c'est le salaire net annuel de 50 000 instituteurs-trices ou infirmiers-es.

EN SAVOIR PLUS

• www.mvtpaix.org

Les Mouvements pacifistes ont lancé le débat.

Face à un pouvoir qui avait dit par exemple qu'il n'y avait rien à discuter sur la dissuasion, de nombreuses organisations réunies souvent à l'instigation des Mouvements pacifistes ont pris des initiatives pour favoriser le débat citoyen sur cette loi et fait des propositions alternatives.

Septembre 2012 à Brest, 100 personnes participent pendant une journée à un séminaire ouvert à tous, face à l'« Université » de la défense.

En juin 2013, 1000 personnes face à la base de sous-marins nucléaires de l'Île longue, participent au « festival debout tout le monde pour l'élimination des armes nucléaires et pour une civilisation de justice et de paix ».

Septembre 2013 à Pau une contre université de la défense développe de nombreuses actions.

En octobre sur le bateau pour la paix entre Marseille et Ajaccio de nombreux débats autour du thème « Pour une Méditerranée pacifique, solidaire, sans armes nucléaires ».

Le Mouvement de la Paix a transmis aux parlementaires un dossier d'analyses et de propositions argumentées pour un rejet de la présente loi de programmation militaire, pour une loi de programmation pour une sécurité humaine et pour la création d'une mission interministérielle pour la paix dotée de moyens conséquents.

L'heure est à l'information, au débat, à l'action pour une politique de paix.

MODERNISATION DES FORCES NUCLÉAIRES

Respecter l'équilibre du TNP*



Monseigneur Yves Boivineau, évêque d'Annecy et président de Justice et Paix publie un appel aux parlementaires pour qu'ils examinent la possibilité d'un moratoire sur la modernisation des systèmes d'armes par exemple jusqu'à la prochaine conférence d'examen du TNP en 2015.

Le Parlement va prochainement examiner la loi de programmation militaire pour la période 2014-2019. Les médias ont souligné à juste titre l'ampleur des réductions d'effectifs que devra assumer la défense, notamment l'armée de terre. Nul doute que les parlementaires dont les circonscriptions seront touchées s'inquiéteront de leurs conséquences sociales et économiques.

En revanche les décisions de modernisation de l'arsenal nucléaire ont peu retenu l'attention. Suite à l'effort budgétaire consenti depuis des dizaines d'années, la France dispose d'une capacité nucléaire maritime et aérienne récente, dont le déploiement s'achève à peine. Il est maintenant proposé de construire un nouveau sous-marin nucléaire lanceur d'engins de 3^{ème} génération, de mettre au point une troisième version, plus puissante, du missile balistique embarqué sur ce sous-marin et d'accroître les capacités du missile aéroporté à tête nucléaire.

Pour ceux qui ont admis que face à des régimes politiques totalitaires et surarmés l'horreur de la menace nucléaire pouvait dissuader l'agression, pour ceux qui ont espéré qu'après la fin du Pacte de Varsovie et la disparition de l'URSS une ère de désarmements conséquents ouvrirait une nouvelle période de construction d'une sécurité collective, les options de prolongation indéfinie des capacités nucléaires suscitent étonnement et tristesse.

En échange du renoncement de la quasi-totalité des États à l'armement nucléaire, ceux qui le possédaient s'engageaient à le réduire progressivement jusqu'à son élimination. Le Traité de Non-prolifération (TNP) laborieusement pérennisé donne lieu tous les cinq ans, à une Conférence d'examen. La prochaine se tiendra en 2015.

Si des coupes ont été faites dans des arsenaux surabondants, les interrogations se sont accrues. Les scénarios qui justifiaient la menace des armes nucléaires deviennent moins vraisemblables au fil des années. Dans le cadre d'une sécurité et d'une défense commune européenne que l'on dit vouloir établir, une option nucléaire maintenue pour un temps indéfini en application d'une stratégie pure-

ment nationale est-elle compatible avec les objectifs de nos amis, de nos alliés, de nos voisins ? Comment ne pas s'inquiéter des risques d'accidents dont la probabilité augmente avec le temps ?

Le danger de la prolifération paraît d'une extrême gravité. L'accroissement du nombre des puissances nucléaires irait de pair avec l'accroissement de la probabilité d'un échange de tirs nucléaires, avec des conséquences humanitaires et même planétaires catastrophiques. La priorité n'est-elle pas de garantir la pleine application du TNP et à terme son universalisation ?

Comment ne pas considérer que les modernisations d'armes nucléaires contredisent les engagements internationaux, notamment au titre du TNP, suscitent la réprobation des États non dotés, affaiblissent les négociations possibles avec l'Iran, et surtout découragent les peuples et les opinions qui aspirent à une sécurité que ces armes ne semblent plus fournir ?

C'est un devoir citoyen de poser ces questions. Les parlementaires ne devraient-ils pas examiner la possibilité d'un moratoire sur la modernisation des systèmes d'armes nucléaires, par exemple jusqu'à la prochaine conférence d'examen du TNP en 2015 ?

La France ne pourrait-elle pas, en annonçant ce moratoire, proposer aux États nucléaires d'examiner avec elle les moyens d'une limitation de la course à l'accroissement qualitatif des arsenaux ?

L'objectif de long terme d'un désarmement nucléaire progressif, général et contrôlé est à présent inscrit dans de nombreux textes de l'Onu que la France a votés et dans de multiples déclarations des Églises telle celle de Mgr Dominique Mamberti, secrétaire pour les relations avec les États à la Secrétairerie d'État du Vatican, devant l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2013 : « Il faut au plus tôt entreprendre les travaux préparatoires à une convention ou à un accord cadre d'élimination graduelle et effective » de ces armements nucléaires.

La communauté internationale semble avoir pris conscience des risques démesurés que fait peser sur l'humanité et la planète elle-même l'accumulation de milliers de têtes nucléaires. Au moment où la dynamique du désarmement d'il y a quelques années semble s'affaiblir, de nouvelles initiatives sont indispensables et urgentes. La France s'honorerait d'y contribuer.

*Traité de Non-Prolifération nucléaire

EN SAVOIR PLUS

• <http://justice-paix.cef.fr>

LIVRE BLANC DE LA DÉFENSE

Pensées alternatives ?

Le monde bouge, il porte des incertitudes au quotidien mais le droit international, le multilatéralisme et le poids des institutions internationales progressent, les opinions publiques accèdent plus à l'expression démocratique. Le monde ne se désagrège pas mais se construit même si c'est au travers de contradictions, d'avancées et de reculs.

Dans ce cadre, les priorités de la politique étrangère et de la politique de défense de la France ne peuvent être dissociées. Trois objectifs paraissent fondamentaux : aider concrètement l'organisation des Nations unies à construire un monde multilatéral, de justice et de co-développement, la réussite de la démilitarisation des relations internationales en favorisant la réussite des processus de désarmement, le développement des interdépendances européennes et mondiales (aujourd'hui, la « souveraineté » - les vieilles fonctions « régaliennes » des États - est très largement « partagée » sur les plans politique, économique, social, juridique y compris l'emploi de la force par la Charte de l'Onu, et ce mouvement est irréversible).

Ces objectifs sont inséparables du développement d'une vraie « diplomatie d'influence » politique, économique, culturelle s'appuyant sur la promotion des droits humains et de la culture de la paix œuvrant pour la résolution des conflits et pour le désarmement.

Laurent Fabius l'avait évoqué¹, déclarant : « Dans ce monde à la puissance éclatée, la France possède des atouts pour jouer un rôle majeur (...) Notre pays est une puissance d'influence (...) L'influence est un vecteur qui permet de faire valoir nos préoccupations et nos valeurs, dans notre intérêt et celui de la régulation mondiale ». Cette approche est intéressante car elle pose le principe du primat du politique sur le militaire. Malheureusement, des exemples récents (Libye, Syrie) contredisent ces propos.

C'est en fonction de ces objectifs politiques que l'outil militaire devrait être adapté avec les différentes étapes, nécessitées par l'évolution de la situation et non l'inverse.



Si la France décidait de mener une diplomatie active pour l'élimination totale des armes nucléaires, elle pourrait supprimer certaines de ses armes nucléaires, et développer, sur ce terrain, une véritable « diplomatie d'influence » qui permettrait la ratification complète du Traité d'interdiction des essais nucléaires et la création d'une zone sans armes de destruction massive au Moyen-Orient en s'appuyant sur la détente dans la crise iranienne.

Dans le cadre d'un respect clair et affirmé du droit international et de la prééminence des Nations unies, les forces de projection françaises acquerraient une légitimité nouvelle pour des coopérations permettant de mettre en œuvre la mutualisation de projets plus économiques (avion gros porteur, 2^{ème} porte-avions avec le Royaume-Uni).

L'élimination mondiale des armes nucléaires, la démilitarisation progressive des relations internationales, le renforcement des traités multilatéraux et de leurs dispositifs de vérification et contrôle sont la seule réponse crédible, au maintien de la sécurité pour tous. C'est la seule perspective permettant d'envisager la disparition de l'Alliance atlantique (Otan) au profit du rôle sécuritaire global des Nations unies prévus dans leur Charte constitutive.

C'est la seule perspective permettant de réenclencher en France et dans le monde, une baisse des dépenses militaires mondiales en cette période de crise, alors que les financements manquent pour entamer la seconde phase des Objectifs du millénaire, pour l'éradication de la pauvreté dans le monde.

Cela impose une volonté politique forte, un travail acharné, rien de devrait conduire à renoncer à de telles orientations et à maintenir l'état d'insécurité de

fait du monde avec l'existence de plus de 15 000 bombes nucléaires et de dépenses militaires mondiales s'approchant des 1 500 Mds de dollars par an.

En France, c'est une telle « vision » politique qui peut (re ?) construire un lien armée-citoyen réel. Il ne suffit pas, comme l'a déclaré le président Hollande, de mieux connaître l'institution militaire ou de faire des évocations citoyennes pour que les jeunes sachent bien ce qu'est la guerre, pour mieux apprécier ce qu'est la paix » lors des commémorations de la Guerre de 14-18. Il ne s'agit pas d'évocation statique, de simple développement de la mémoire historique et civique, mais de mises en œuvre de programmes de culture de la paix, au sein des futurs programmes de morale civique évoqués par Vincent Peillon, avec des temps forts comme une « semaine de la culture de paix », comme il existe déjà une semaine de la solidarité internationale ou une semaine de l'antiracisme.

Daniel Durand

¹ Conférence inaugurale de l'École des Affaires internationales (Sciences-Po), le 6 septembre 2012.

Ile Longue, Landivisiau, Ystres, Valduc ...

La violation du Traité de Non-prolifération nucléaire (TNP) entre 1995 et 2010 par la France, Traité qu'elle a signé comme 188 États.

- Installation à Crozon à l'Ile Longue de :
 - 4 sous-marins nucléaires de nouvelle génération (SNLE-NG)
 - 80 nouveaux missiles nucléaires (M45)
 - 386 nouvelles bombes atomiques de type TN 75 représentant
 - 3000 fois la bombe atomique larguée sur Hiroshima qui a tué 140 000 personnes en quelques secondes.

En 2010 :

- remplacement des M45 par des missiles M51
- remplacement des TN 75 par des TNN

Et en plus ...

- À Landivisiau, les Rafale porteurs d'armes nucléaires !

2014 la loi de programmation prévoit à nouveau 30 milliards pour « de la livraison du missile M51.2, la mise en service du laser Mégajoule, au lancement des travaux d'élaboration du futur SNLE de 3^{ème} génération ou à l'effort dans le domaine du renseignement (notamment d'origine électromagnétique [satellite CERES]) et de nouveaux rafales.

DRONES



Selon la Defense Security Cooperation Agency (DSCA), l'agence dédiée aux ventes d'armes à l'international, ce n'est pas 12 drones MALE Reaper pour un montant de 670 millions d'euros que la France veut acheter aux États-Unis, comme l'avait expliqué le ministre de la Défense,

Jean-Yves Le Drian, mais finalement

16 Reaper MQ-9 et 8 stations sol mobile pour une enveloppe de 1,5 milliard de dollars (1,14 milliard d'euros), Bien loin donc des estimations du ministère de la Défense français. Cependant, ce type d'opération doit recevoir l'aval du Congrès avant de pouvoir être réalisée.

Selon la DSCA, très favorable à cette vente, « *la France est l'un des pays politiques et économiques majeurs en Europe et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Otan).* » Elle est également « *un allié des États-Unis dans la poursuite de la paix et de la stabilité* » dans le monde. En conséquence, la DSCA considère que cette vente de 16 drones Reaper « *est essentielle à l'intérêt national américain d'aider la France à développer et maintenir une solide capacité d'autodéfense. Cette vente potentielle améliorera les capacités ISR (intelligence, surveillance et reconnaissance) de l'armée française* » dans le cadre des opérations nationales, de l'Otan, des Nations unies (Onu) et dans d'autres opérations au sein d'une coalition.

Le texte de la loi de programmation militaire a été voté au Sénat par 163 voix pour et 140 contre. Les sénateurs socialistes, RDSE, et la majorité des centristes de l'UDI-UC ont voté pour, les élus UMP et écologistes contre. Les communistes se sont abstenus.

Les crédits inscrits dans la LPM s'élèvent à 190 milliards d'euros sur la période. Le texte prévoit notamment la suppression de 34 000 nouveaux postes en six ans dans les armées, dont 7 881 en 2014.

Extrait de l'article « Pour en finir avec toutes les armes de destruction massive » de Paul Quilès, ancien ministre de la Défense.

[...] Parmi les négociations en cours en matière de désarmement nucléaire, celle de la Conférence d'examen de 2015 du Traité de non-prolifération (TNP) doit retenir tout particulièrement l'attention. Les pays non dotés de l'arme nucléaire y demanderont une nouvelle fois à ceux qui en sont dotés de **respecter l'article VI de ce traité qui leur fait obligation de négocier de bonne foi des mesures de désarmement nucléaire.** La France dispose d'un armement nucléaire moderne et puissant, même s'il est très inférieur quantitativement à celui des États-Unis et de la Russie. Elle a donc un rôle essentiel à jouer pour assurer la réussite de cette prochaine conférence d'examen du TNP.

Un engagement déterminé en faveur du désarmement nucléaire serait en outre de nature à renforcer sa position dans les négociations internationales sur le programme nucléaire iranien.

Il serait dès lors souhaitable, dans ce contexte, d'ouvrir le débat sur les programmes nucléaires futurs inscrits dans la loi de programmation militaire : sous-marins nucléaires lance engins (SNLE) de 3^{ème} génération, nouvelle version du missile M51, accroissement des performances du missile aéroporté ASMP-A. **Il me semble que le lancement de ces programmes n'est pas cohérent avec les indispensables initiatives fortes à prendre en matière de désarmement nucléaire.**

En savoir plus : <http://paul.quiles.over-blog.com>

33% des Français, à la question* « Dans le contexte actuel, si l'on devait réduire les dépenses publique, dans quel secteur devrait-on d'abord les baisser ? (deux réponses possibles), pensent qu'il faut réduire le budget de la défense (première réponse du sondage).

*Sondage Ifop pour le JDD les 8 et 9 novembre 2013.

Une nouvelle coalition internationale d'organisations non gouvernementales coordonnée par Human Rights Watch lance une Campagne pour l'interdiction des robots. Elle appelle à une interdiction préventive et totale des armes complètement autonomes. Cette interdiction devrait être concrétisée par un traité international, ainsi que par des lois nationales et d'autres mesures.

